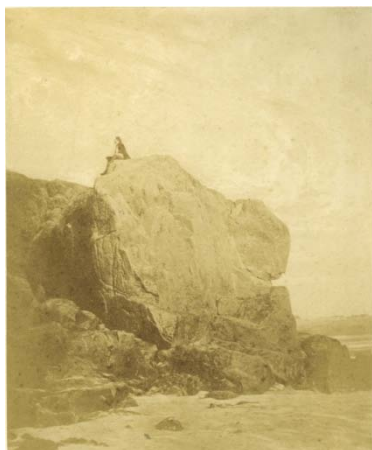
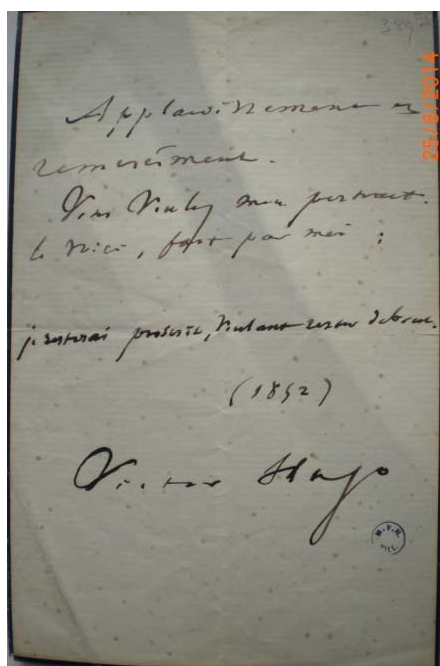


À propos de la photographie de Victor Hugo sur le Rocher des proscrits



Il a toujours été écrit que Victor Hugo était, sinon l'auteur de certaines photographies, du moins le metteur en scène de plusieurs clichés pris par son fils Charles ou par son ami Auguste Vacquerie, notamment celui, par Charles, de lui-même sur le Rocher des proscrits (voir illustration ci-contre). Si l'on ne peut nier d'une part que Victor Hugo a pris, pour ce célèbre cliché, la pose de bonne grâce, et d'autre part qu'il a certainement réfléchi à deux fois à l'image qu'il allait donner de lui, rien, absolument rien ne permet d'affirmer qu'il a été à l'origine de sa composition.

En réalité, cette idée reçue trouve sa source dans une erreur de transcription d'un billet¹ que le poète avait envoyé à un destinataire inconnu. À ce billet Victor Hugo avait joint une photographie². Celle-ci est assurément un contretype : il s'agit d'un retraitage de Charles Marville à Paris (timbre sec) du célèbre cliché de Charles Hugo. On peut donc raisonnablement penser que le billet et le portrait de Victor Hugo envoyés à ce destinataire inconnu datent au minimum de la fin des années 1850.



Voici le texte in extenso du billet (illustration ci-contre) : « Applaudissement et remerciement. / Vous voulez mon portrait. / Le voici, fait par moi : / Je resterai proscrit, voulant rester debout. / (1852) / Victor Hugo³ ».

Contrairement à ce qui a toujours été écrit jusqu'ici⁴, il ne s'agit donc pas d'une dédicace sur la photographie de lui-même sur le Rocher des proscrits, mais d'un billet que Victor Hugo avait envoyé en y joignant une photographie. Ce n'est pas non plus une affirmation signifiant que Victor Hugo est l'auteur de la photographie. L'affirmation « Vous voulez mon portrait. Le voici, fait par moi : » ne vise pas le cliché, mais le portrait de lui-même contenu dans le vers qui suit : « Je resterai proscrit, voulant rester debout. ».

Victor Hugo n'a pas ponctué la phrase « Le voici, fait par moi » par un point, mais par deux points, ce qui change

¹ Billet conservé à la Maison Vacquerie - Musée Victor Hugo de Villequier et retrouvé, à ma demande, par son conservateur Madame Sophie Fourny-Dargère. Référence : inv.1959.51.18(02).

² Photographie conservée à la Maison Vacquerie - Musée Victor Hugo de Villequier. Référence : inv.1959.51.18(01).

³ Ce billet a été retranscrit de deux façons différentes, aussi fautives l'une que l'autre. La première (par Françoise Heilbrun et Philippe Néagu in « L'Atelier photographique de Jersey », dans le colloque de Dijon *Victor Hugo et les images*, textes réunis par Madeleine Blondel et Pierre Georgel, Ville de Dijon, Aux Amateurs de Livres, 1989, p. 193) fait dire à Victor Hugo : "Fait par moi-même". La seconde (par Françoise Heilbrun in *En collaboration avec le soleil. Victor Hugo. Photographies de l'exil*, Paris Musées, 1998, p. 55) ignore la ponctuation : "Vous voulez mon portrait. Le voici, fait par moi. Je resterai proscrit, voulant rester debout."

⁴ Cf. note suivante.

totalemment le sens de son billet. Il a, en outre, pour mettre son vers en exergue, sauté une ligne. Au-dessous de ce vers, Victor Hugo a écrit, entre parenthèses, la date de 1852, date de composition du poème (« Ultima verba », *Châtiments*).

Dans la phrase "Le voici..." une virgule suit le mot "voici", puis vient "fait par moi :" – comme pour dire "ce portrait-là, c'est moi qui l'ai fait". Il apparaît donc que "le voici" apposé à "fait par moi :", loin de renvoyer au double portrait poétique et photographique adressé, exclut au contraire le portrait photographique et ne désigne donc que le portrait poétique ; une façon de dire : « Le meilleur portrait est le mien ; c'est celui qui suit, celui qui est en vers ! »

Cette erreur de transcription ou d'inattention a, depuis, conduit tous les spécialistes à la même conclusion : *Victor Hugo est le véritable auteur de la photographie* même s'il n'a, et pour cause, jamais appuyé sur le déclencheur. Et de cette conclusion hâtive, en découlait une autre, plus hâtive encore : celle qui voulait que le poète eût participé à la mise en scène d'autres photographies de son fils Charles⁵, et pourquoi pas même, de certaines de son ami Auguste Vacquerie.

La transcription correcte de la lettre, c'est-à-dire la correction d'une ponctuation inexacte, permet à elle seule de mettre un point final à une assertion qui a privé Charles Hugo de toute la gloire de cette célèbre photographie et de lui rendre ce qui lui est dû, car nulle part ailleurs dans les écrits de Victor Hugo il n'est fait mention de sa participation, même indirecte, à une quelconque prise de vue de son fils Charles ou de son ami Auguste.

Il est si facile de prêter aux riches...

Jean-Marc Gomis

⁵ Voici un passage caractéristique de l'article de Françoise Heilbrun et Philippe Néagu (cf. éd. cit., note 3). S'il fallait les en croire, Charles Hugo n'aurait eu qu'à appuyer sur le déclencheur... Ce passage comporte trois erreurs importantes : ponctuation inexacte, citation inexacte et fausse assertion à propos du support de l'envoi. Quant aux conjectures des auteurs, elles sont nombreuses : « [Victor Hugo] a certainement choisi lui-même de nombreux points de vue et indiqué plusieurs compositions. Et lorsque Hugo n'était pas présent à ses côtés, Charles devait être conditionné par la vision de son père, qui caractérise l'essentiel de sa production photographique. [...] S'agissant des paysages incluant la figure de Hugo sur le "Rocher des proscrits" [...] il est certain que c'est une idée de l'écrivain lui-même, qui a dû par ailleurs en élaborer entièrement la composition. A tel point que sur l'une de ces photographies, conservée au musée de Villequier, Hugo a ajouté de sa main à la fin d'une dédicace : "fait par moi-même". »